

Les Infos

de FERRIÈRES-SAINT-MARY
De l'Alagnon
au Mont Journal



Bulletin municipal

Numéro 1

Décembre 2020

INFOS PRATIQUES

**Horaires
de la mairie
et agence Postale**

04 71 20 61 88

• lundi, mardi et jeudi
8h/12h - 13h/15h30

• mercredi
et vendredi
8h/12h

• le maire reçoit tous
les lundis en mairie
entre 16h & 18h

**Gendarmerie
de Massiac**

04 71 23 02 92

**Pompiers
de Neussargues
en Pinatelle**

04 71 20 05 81

**Hautes Terres
Communauté**

04 71 20 22 62

contact@hautesterres.fr

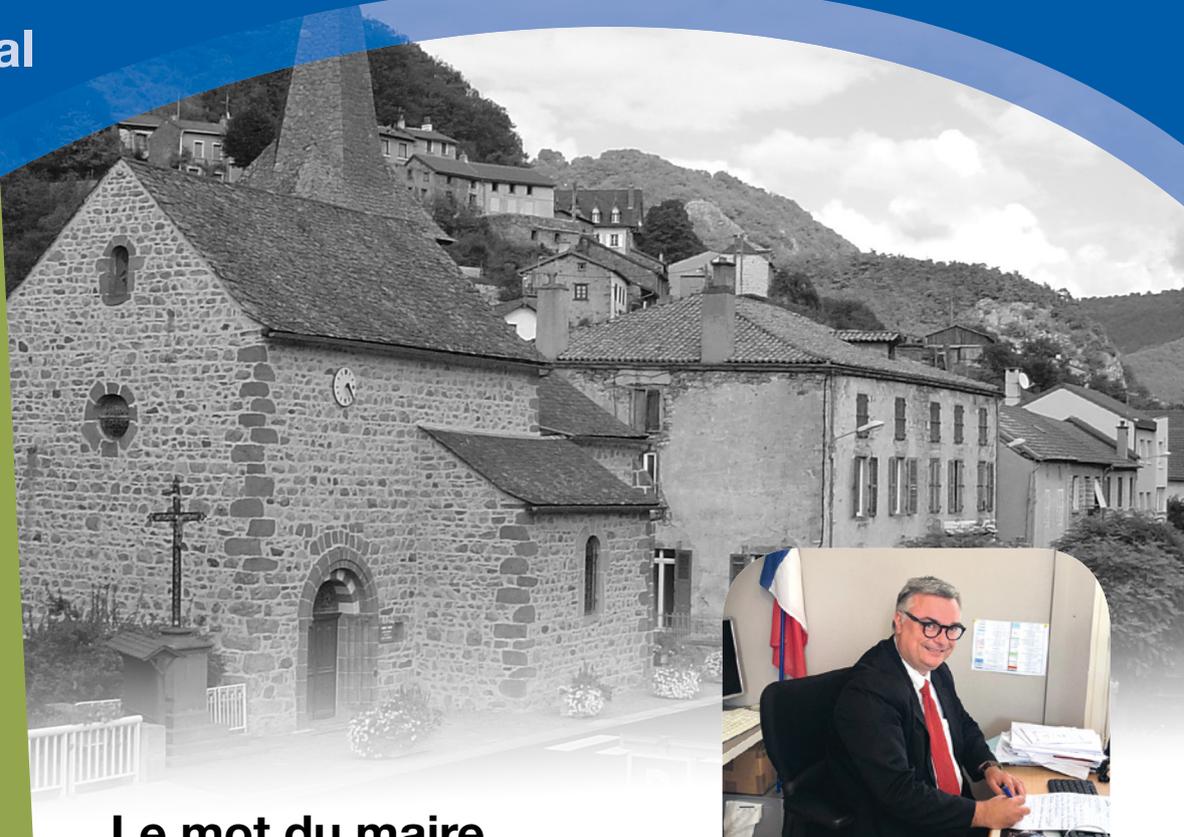
**Sous-Préfecture
de Saint-Flour**

04 71 60 02 03

NAISSANCES SUR LA COMMUNE

• Malone DELPRAT
le 30 juillet 2020

• Maëlle CHABRIER
le 28 novembre 2020



Le mot du maire

C'est avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous dans ce tout premier numéro de notre bulletin d'information municipale. Ce rendez-vous semestriel vous permettra de suivre l'évolution de notre commune.

Cela fait désormais près de six mois que votre nouvelle équipe municipale travaille ensemble pour l'intérêt général de notre belle commune de Ferrières-Saint-Mary.

Malgré la situation sanitaire complexe et les contraintes nombreuses qu'elle engendre, nous avons tenu à ce que nombre de nos promesses de campagne puissent être d'ores et déjà tenues. C'est le cas avec la réouverture de la salle polyvalente de Ferrières dès le mois d'août avant les travaux de rénovation prévus pour le 1^{er} semestre 2021, des travaux sur le Rocher et à Lusclade et l'édition de ce premier bulletin gratuit que vous tenez entre vos mains. Il sera édité deux fois par an pour retracer l'ensemble des actions et des manifestations sur la commune, de l'Alagnon au Mont Journal.

Soyez assuré de mon engagement et celui de mon équipe pour gérer et développer Ferrières-Saint-Mary dans l'intérêt commun et des habitants.

Au nom du Conseil municipal de Ferrières-Saint-Mary, permettez-moi de vous souhaiter **tous nos Meilleurs Vœux 2021.**

Le Maire,
Franck de MAGALHAES

Retour sur le budget 2020



Un budget 2020 de transition entre l'ancienne et la nouvelle équipe municipale sur fonds de crise sanitaire.

Le budget communal de Ferrières-Saint-Mary de 2020 se présente comme un budget de transition, tenant compte de la gestion de la précédente mandature et des actions menées par la nouvelle municipalité à partir du 3 juillet 2020.

Il se monte exceptionnellement à 862.789,53 euros pour 2020 grâce à un report de résultat de 370.074 euros.

SECTION EXPLOITATION	DEPENSES 2020	RECETTES 2020
CRÉDITS VOTÉS	652.712,04 €	312.343,76 €
RÉSULTATS D'EXPLOITATION REPORTÉ		340.368,28 €
TOTAL SECTION	652.712,004 €	652.712,04 €
SECTION INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
CRÉDITS VOTÉS	180.371,28 €	210.177,49 €
SOLDES D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉS	29.706,21 €	
TOTAL SECTION	210.077,49 €	210.077,49 €
TOTAL DU BUDGET	862.789,53 €	862.789,53 €

En Fonctionnement les recettes attendues s'élèvent à 312.343,76 euros principalement constituées par le produit des taxes foncières bâties et non bâties et des dotations de l'Etat, complété par un résultat de fonctionnement reporté des autres années de 340.368,28 euros, soit un total en Fonctionnement de 652.712,04 euros. Les dépenses s'élèvent à 652.712,04 euros constituées principalement par des charges à caractère général pour un montant de 218.870 euros ; les charges de personnel pour 157.550 euros et des charges de gestion courant pour 104.442,75 euros.

En Investissement, les recettes attendues sont 180.371,28 euros complétées par un report de 29.706,21 euros de crédits, essentiellement composés par des subventions, le FCTVA et l'excédent du fonctionnement. Les dépenses prévues sont constituées d'achats de matériels, d'outillages pour le travail des agents polyvalents, de radars pédagogiques sur la N122 ainsi que de travaux pour la salle polyvalente et pour la modernisation du camping municipal.

Les taux d'imposition restent inchangés, sans augmentation d'impôts.

Ce budget primitif 2020 a été voté à l'unanimité, ainsi que les budgets de l'eau et de l'assainissement le 18 juillet 2020.

Trombinoscope communal

de FERRIÈRES-SAINT-MARY



Le Maire
Franck De MAGALHAES

Bourg de Ferrières
50 ans, vie maritale, 1 enfant,
Directeur de Cabinet en Collectivité Territoriale
Commissaire-Enquêteur
Conseiller communautaire à Hautes Terres Communauté,
au SIGAL et au SYTEC



1^{er} adjoint au Maire
Alain CROS

Village de Videt
71 ans, marié, 3 enfants, Agriculteur retraité
ancien maire de 2008 - 2014
adjoint aux sections
de St-Mary le Cros et Lusclade,
en charge des travaux, bâtiments, de la voirie
et de l'eau et l'assainissement



2^{ème} adjointe au Maire
Sonia CHADEL

Bourg de Ferrières
46 ans, mariée, 2 enfants
Assistante d'éducation
adjointe au bourg de Ferrières,
en charge des affaires sociales,
du tourisme
et des ressources humaines



Daniel
SALSAC

Village de Videt
57 ans, veuf
Agriculteur
en activité



Francis
GARLASCHI

Bourg de Ferrières
63 ans, marié
3 enfants
Cadre retraité
de la Poste



Amélie
ROLLAND

Bourg de Lusclade
28 ans, vie maritale
3 enfants
Mère au foyer



Martine
PANTEL

Bourg de Ferrières
68 ans, 1 enfant
Retraitée



Frédérique
FONTANIER

Bourg de Lusclade
33 ans, 2 enfants
Responsable R. & D.
en agroalimentaire



Patrice
BAUGER

Bourg de Ferrières
57 ans, marié
4 enfants
Chauffeur
Président du CA de Ferrières



Marc
SADOUNI

Bourg de Ferrières
58 ans, marié
3 enfants
Retraité militaire
(Armée de l'Air)



Jackie
CHALIER

Bourg de Ferrières
68 ans, divorcé
2 enfants
Retraité
de l'agriculture

Vos 11 élus municipaux

Cloches de l'église de Ferrières

Les cloches de Ferrières pourront de nouveau résonner pleinement grâce au remplacement du tintement des cloches réalisé les 24 et 26 novembre dernier pour un montant de 1.848 euros HT réalisé par l'entreprise Bodet Campanaire.



Rénovation de la salle polyvalente de Ferrières



Les élus qui ont participé activement à la réouverture de la salle polyvalente de Ferrières

Fermée depuis fin 2019, en raison d'une interdiction d'exploitation due à une fuite d'eau dans la toiture qui affectait le système électrique.

La Commission de sécurité de l'arrondissement de Saint-Flour s'est réunie le 20 août 2020 après les travaux effectués cet été (toiture et électricité).

Elle a donné un avis favorable pour sa réouverture dès le jour même. Quelques manifestations comme l'Assemblée générale de l'association « Les Genêts d'or » ou « Autour du Mont Journal » par exemple ont pu ainsi s'y tenir avant la fermeture exigée par la situation sanitaire du second confinement.

Des travaux de rénovation de grande ampleur vont débuter dès le premier trimestre 2021 pour redonner une nouvelle jeunesse à la salle polyvalente qui date de 1982. Elle sera naturellement fermée pour travaux pendant toute cette période.

Une Mairie Annexe à Lusclade pour les dix villages du plateau



L'Ancienne école de Lusclade va reprendre du service comme Mairie Annexe en 2021

Comme promis lors de la campagne municipale, la réhabilitation de l'ancienne école de Lusclade en Mairie Annexe et d'un espace polyvalent au rez-de-chaussée a vu son plan de financement approuvé par le Conseil municipal, en profitant du Plan de Relance de l'Etat pour 2021, pour un montant global de 50.000 euros.

Le retour du bras reliquaire de Saint-Mary dans l'église de Ferrières

Comme promis par le maire lors de la fête de Saint Mary ce 2 août dernier, le conseil municipal a délibéré le 28 novembre pour un projet d'élaboration d'une vitrine sécurisée pour le bras reliquaire de Saint Mary (15^{ème} siècle) avec la main bénissante en cuivre, classé monument historique, au sein de l'église du bourg de Ferrières. La réalisation est confiée à l'entreprise Besse Rénovation de Saint-Flour pour un coût total de 8.232 euros dont 4.116 euros de subvention du département du Cantal et une participation de l'association « Autour du Mont Journal ».



Le bras reliquaire de Saint-Mary

Rénovation réseau d'eau et d'assainissement au Rocher



Une nouvelle jeunesse a été donnée à une partie du réseau d'eau et d'assainissement sur le Rocher au bourg de Ferrières qui s'était déboîté, entraînant d'importantes fuites d'eau avec un risque de glissement de terrain vers la N122. Les travaux ont été réalisés début octobre 2020 par l'entreprise Colas pour un montant total de 33.317 euros HT comprenant la réfection totale du réseau d'eau pluviale et du réseau d'eau usée.

Travaux sur la D144

Le 3 octobre, suite à la chute d'un rocher, certainement lié aux fortes pluies des jours précédents, la D144 qui relie le bourg de Ferrières à celui de Lusclade a dû être fermée à la circulation. Aussitôt prévenu de l'urgence de cet axe majeur pour notre commune, le département du Cantal a entamé des travaux de stabilisation de la chaussée, achevés le 9 octobre permettant l'usage de la voie. Du 16 au 26 novembre, ces travaux ont été terminés par un enrochement et une consolidation de la voie par l'entreprise Roger Martin, rendant désormais la circulation totalement sûre sur la portion endommagée et le croisement de la circulation.



Tourisme - Manifestations

Belle saison estivale pour le camping municipal « Les Vigaires »



Après une semaine de travail consacrée à la remise en route du camping municipal, grâce à l'aide précieuse de bénévoles et des agents municipaux, « Les Vigaires » ont pu ouvrir du 15 juillet au 31 août 2020. La fréquentation a connu une augmentation de +43% par rapport à 2019 sur la même période, récompensant tous les efforts de votre municipalité de relance du camping qui joue le rôle de locomotive économique l'été pour nos trois commerces.

Par ailleurs, afin de profiter des services et supports de communication de l'Office de Tourisme de Hautes terres Tourisme, notamment ses réorientements sur son site internet, sur ses brochures, le conseil municipal a délibéré afin que la commune redevienne partenaire. Dans le cadre d'une démarche similaire, le conseil s'est prononcé pour rejoindre le réseau des **villages fleuris** et entame une démarche pour rejoindre les « **Stations Vertes** » et **commune partenaire du Parc régional des Volcans d'Auvergne** dont Ferrières-Saint-Mary est limitrophe.

Grand succès du Comice Agricole de Massiac à Lusclade



Le samedi 5 septembre 2020 a eu lieu le Comice Agricole du canton de Massiac qui a pu accueillir plus de **300 participants et visiteurs** dans la journée. Cette belle journée fut l'occasion pour l'équipe municipale de rencontrer et d'échanger avec la nouvelle Sous-Préfète de Saint-Flour, Madame Monique Cabour.

Etait également présent le Président de Hautes Terres Communauté, Conseiller Départemental, Didier Achalme, ainsi que de nombreux élus et maires voisins.

Grand remerciement à Richard Roche, Président du Comice et à tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation de ce bel événement.

Pour une meilleure sécurité de tous !



Dès juillet, votre nouvelle municipalité a souhaité, à l'unanimité, répondre à l'enjeu majeur de sécurité routière au niveau de la traverse du bourg de Ferrières où l'on peut constater régulièrement des dépassements importants de vitesse, notamment de la part des poids lourds. C'est pourquoi la commune vient d'acquérir deux radars pédagogiques cofinancés par le Conseil Départemental du Cantal. Ils sont installés le long de la RN 122 aux entrées du bourg de Ferrières afin de sensibiliser les chauffeurs et les inviter à lever le pied !

En parallèle, le conseil municipal s'est prononcé pour rejoindre le réseau des « Villages Prudents », une association portée par la **Prévention Routière**. Ce partenariat permettra de bénéficier de toute l'expertise de la Prévention Routière, de l'expérience et des initiatives des membres du réseau au profit de Ferrières-Saint-Mary et des usagers de la route.



Des nouvelles de Hautes Terres communauté



Réunion des maires du secteur à Ferrières-Saint-Mary : souhaité et présidé par Didier Achalme Président de Hautes Terres Communauté, les maires et élus du secteur (Molompize, Charmansac, Peyrusse, Valjouze, Neussargues...) se sont réunis à la salle polyvalente de Ferrières pour échanger sur le futur projet de territoire intercommunal, notamment la création d'une coulée douce le long de l'Alagnon entre Massiac et le Lioran. Le président l'a rappelé : « **ce mandat doit être celui du retour vers les petites communes** ».



L'Adressage avance sur la commune



Comme promis lors des élections municipales, votre municipalité s'est engagée sur l'adressage. L'objectif est de dénommer toutes les voies importantes de la commune et de numérotter chaque habitation.

L'adresse est pourtant une donnée d'information essentielle qui permet à chaque citoyen de bénéficier d'un ensemble de services de plus en plus large comme la fibre, la livraison de marchandises liées aux commandes par internet et surtout de permettre aux services de secours (pompiers, SAMU...) de trouver facilement votre domicile.

Véritable exercice de démocratie participative, votre municipalité a souhaité que chaque citoyen de notre commune, puisse participer au choix des noms des voies.

Déjà deux réunions publiques pour présentation à la population du projet, par Francis Garlaschi ont eu lieu le samedi 26 septembre à 10h00 à la Salle polyvalente de Ferrières et à 14h00 à la Salle des Fêtes à Lusclade. Des groupes de travail ont ensuite commencé à réfléchir sur des noms de voies le long.

Les prochaines réunions où seront votées, par la population, rue par rue, l'ensemble des propositions de noms auront lieu après la période du confinement. Nous vous espérons nombreux pour y participer et voter pour le nom de votre rue.

Petits Patrimoines



Projets de rénovation grâce à Hautes Terres communauté de deux petits patrimoines de la commune : les fontaines des bourgs de Ferrières et de Lusclade.

La fontaine de la République de Ferrières en basalte est surmontée de l'effigie de Marianne.

En bref



Succès de la journée citoyenne pour le nettoyage des Georges de la Bouzaire avec l'AAPPMA de Massiac le 22 août.



Nouveauté 2020 : Forte participation aux cérémonies du 14 juillet aux monuments aux morts de Ferrières, Lusclade et Valjouze.



Fête de Saint-Mary le 2 août avec cérémonie religieuse, déambulation des bannières paroissiales et cérémonie au monument aux morts de Saint-Mary-le-Cros.



Cérémonies du 11 novembre aux monuments aux morts de Ferrières, Lusclade et à Valjouze.